



**NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE**

Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Est



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et le Mécanisme National de Coordination rwandais, organise du 09 au 12 Septembre 2008 une Réunion sur la Planification sur la mise en œuvre des Projets du Groupe Thématique « Développement Economique et Intégration Régionale » de la CIRGL, à l'Hôtel Novotel, à Kigali, au Rwanda.

L'objectif principal de cette Réunion est d'aboutir à une compréhension commune et un consensus entre les parties prenantes sur les étapes ultérieures à suivre pour entamer la mise en œuvre des projets prioritaires et du protocole adoptés dans le cadre de la CIRGL. Cette rencontre va donner l'occasion aux participants de présenter l'état actuel de ces projets, d'identifier les forces et les lacunes dans la planification et l'exécution ainsi que les éléments sur la budgétisation. Ceci devrait leur permettre de décider sur les étapes nécessaires et les actions à entreprendre pour combler ces lacunes et permettre l'exécution des projets et protocole dans les meilleurs délais

Au cours de cette Réunion, il sera aussi question de discuter et d'aboutir à un consensus sur les efforts à déployer et les mesures à prendre au sein des pays membres en vue de promouvoir la domestication et l'application régionale du Protocole sur la Zone Spécifique de Reconstruction et de Développement (ZSRD) de la Région des Grands Lacs.

Ces quatre jours de présentations, de travail en session et en plénière permettront la production d'une feuille de route qui devrait prévoir qu'avec la fin de l'année 2008 et si possible avant, pour tous les projets, les stratégies de mise en œuvre réalisables sont rendues disponibles. De même, les institutions de mise en œuvre devront être identifiées et des budgets bancables produits et pourront être soumis aux pays membres, au Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement, au Fond Spécial pour la Reconstruction et le Développement (prévu par le Pacte), et aux autres partenaires au développement.

Participeront à cette Réunion, les Coordonnateurs Nationaux des pays membres, les Experts ressortissant de chaque pays membre, les Représentants des diverses Agences des Nations Unies et Partenaires d'exécution, des Représentants des Communautés Economiques Régionales, les Experts techniques des Organisations Intergouvernementales, les Experts des Banques centrales et de Développement, les Experts des Ministères, le « Groupe des amis » et les Chargés de Programmes, Conseillers et Assistants du Secrétariat de la Conférence.

Rappelons que l'idée de la création d'une Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs remonte à 2000. En effet, dans ses Résolutions 1291 et 1304, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a mis en place à Nairobi (Kenya) un Secrétariat conjoint Nations Unies/Union Africaine pour lutter contre les tragédies et les conflits dans la Région des Grands Lacs.

C'est ainsi qu'en Novembre 2004, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des onze pays membres de la CIRGL ont adopté la Déclaration de Dar-Es-Salaam sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement

dans la Région des Grands Lacs. Dans cette Déclaration, ils ont affirmé leur détermination à vouloir « transformer la Région des Grands Lacs en une zone de paix durable et de sécurité pour les Etats et les peuples, de stabilité politique et sociale, de croissance économique partagée et de développement, une zone de coopération basée sur des stratégies et des politiques convergentes motivées par une même destinée ».

Et le 15 Décembre 2006, les Chefs d' Etats et de Gouvernement des pays membres de la CIGLR se sont encore une fois réunis à Nairobi et ont signé le Pacte sur la Sécurité, la Paix le Développement comprenant entre autres la Déclaration de Dar-Es-Salaam, divers Programmes d'action et Protocoles. Ce Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs est entré officiellement en vigueur le 21 Juin 2008, trente jours après la réception du huitième instrument de ratification par la République du Congo.

Le Programme d'action relatif au Développement Economique et Intégration Régionale s'est fixé quant à lui la vision suivante : « transformer cette Région en une zone de croissance et de développement partagé, une zone de coopération fondée sur des stratégies et des politiques de convergence ». Il comporte trois sous-programmes et quinze projets prioritaires. Les sous-programmes sont les suivants : « Coopération pour la réduction de la pauvreté ; Harmonisation et Renforcement des politiques de coopération ; Développement des infrastructures ».

Dans son programme de repositionnement, la Commission Economique pour l'Afrique met quant à elle un accent particulier sur l'assistance aux Pays, aux Communautés Economiques Régionales et autres Organisations intergouvernementales comme étant ses partenaires « privilégiés ».

Ce partenariat stratégique a aussi permis l'élaboration des accords de programmation pluriannuelle qui tiennent toujours compte des priorités de développement des Etats membres. Ce processus évolue et c'est dans ce cadre qu'un Mémoire d' Entente (MoU) entre le Secrétariat de la CIRGL et le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est de la Commission Economique pour l'Afrique (ECA) a été signé le 01 Avril 2008 pour soutenir la mise en œuvre de ces programmes et autres projets de développement.

Fait à Kigali, le 8 Septembre 2008
UNECA/CIRGL

Contacts:

Lydie Nzungu
Chargée de Communication CIRGL
(257) 79 346 622
edwige0076@gmail.com

Julien Bucyabahiga
UNECA/ SRO-EA Communication Focal Point
(250) 510675/6/7
E-mail: jbucyabahiga@uneca.org

Dorine Nininahazwe CIRGL
Media Associate
(257)79 492 064
nindorin@yahoo.fr